

DELIBERATION CFVU-073-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;

Vu la délibération n° CA003-2024 en date du 22 février 2024 relatif à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 23 septembre 2024

Objet de la délibération : Modification des MCC – ESTHUA

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire réunie le 30 septembre 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications de la formation suivante :

- M2 « Management sectoriel », parcours « Hôtellerie » (apprentissage) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

Françoise GROLLEAU

Présidente de l'Université d'Angers

Signé le 05 novembre 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès de la Présidente de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 06/11/2024

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : ESTHUA
- § Avis favorable du Conseil de Facult  du : 31/05/2024
- § Passage   la CFVU du : 30/09/2024
- § Rentr e universitaire : 2024-2025

Formation concern e : Master 2 Mention Management Sectoriel, Parcours H tellerie (apprentissage)

Cr ation
Modification

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation
- D mutualisation

Incidence financi re (joindre un argumentaire) :

+ ___ h CM / ___ h TD / ___ h TP

- ___ h CM / ___ h TD / ___ h TP

Avis et remarques  ventuelles du SMAF : Le M2 en formation initiale reste ouvert   la rentr e 2024 en cas de besoin (absence ou rupture de contrat d'apprentissage). La formation devra  tre suivie pr f rentiellement en apprentissage. L'organisation de la formation est diff rente selon le statut de l' tudiant.

D tail de la modification au verso :

Penser   joindre les maquettes 23-24 et 24-25

Intitulés de l'élément	Nature de l'élément	CODE CNU	Participe charges	Mutualisé (préciser avec quelle(s) formations)	Nbre d'heures		Alternant			Intervenants	ECTS	Coef.	Session 1				Session 2		Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs; modalités d'évaluation)
			O/N	O/N	CM	TD	Heures de face à face pédagogique	Autoformation Travail en Autonomie encadrée	TOTAL Heures UA Emargées (CELCAAT)				Assidu		CT		CT		
					Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures				CT	CC	CT	CT			
					Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée				Coef.	Durée	Coef.				
<i>Rentrée solennelle + réunion apprentissage + forum des métiers</i>																			
Semestre 3	SEM		N	N	88	91	181	53	234		30	30							
UE 1 : Langues et compétences interpersonnelles	UE		N	N	0	52	52	2	54		6	6							
Anglais	MATI		O	N	0	24	24	0	24										
Anglais renforcé	MATI		O	N	0	16	16	0	16	BATTLE Philippe /	6	6			Ecrit ou oral	100%	Ecrit1h30 ou oral	100%	
Développement personnel	MATI		O	N	0	12	12	2	14	BARGAIN Solène									
UE2: Acteurs et territoires en hôtellerie	UE		N	N	36	4	40	8	48		6	6							
Business Game hôtelier	MATI		O	N	24	0	24	8	32	QUEFFELEC-PAQUEROT Anne	6	6			Ecrit ou oral	100%	Ecrit1h30 ou oral	100%	
Hôtellerie et Patrimoine	MATI		O	N	12	4	16	0	16	CAILLAU François									
UE3: Design d'expérience	UE		N	N	20	4	24	0	24		5	5							
Expériences en hôtellerie de Luxe	MATI		O	N	12	0	12	0	12	BLANQUART Cassandre	5	5			Ecrit ou oral	100%	Ecrit1h30 ou oral	100%	
Gestion d'un portefeuille de marques en Hôtellerie	MATI		O	N	8	4	12	0	12	GLASBERG Olivier									
UE 4: Développement stratégique	UE		N	N	32	24	56	10	66		9	9							
Montage, évaluation et financement d'un projet	MATI		O	N	16	0	16	4	20	BARGAIN Mikael									
Accompagnement création d'entreprise hôtelière	MATI		O	N	0	24	24	6	30	HERAUDAU Stéphane / BARGAIN Mikael	9	9			Ecrit ou oral	100%	Ecrit 1h30 ou oral	100%	
Tendances et enjeux du management d'équipe en H & R	MATI		O	N	8	0	8	0	8	BATELLE Philippe									
Distribution et channel management en H	MATI		O	N	8	0	8	0	8	BAAS Jibbe									
UE 6: Recherche	UE		N	N	0	0	0	25	25		2	2							
Etat d'avancement du mémoire	MATI		O	N	0	0	0	25	25	Directeurs.trices de mémoire	2	2			Rapport	100%	Rapport	100%	
UE 7: Projet professionnel	UE		N	N	0	7	9	8	17		2	2							
Bilan expérientiel	MATI		O	N	0	0,33	0,33	2	2,33		2	2			Oral	100%	Oral	100%	
Rapport d'alternance	MATI		O	N	0	2,67	2,67	6	8,67										
Rencontres professionnelles	MATI		O	N	0	4	6	0	6										
Conditions de validation du Semestre 3	Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 et moyenne de chaque UE supérieure ou égale à 8/20																		

Année universitaire 2024-2025

CFVU du 30/09/2024

Effectif prévisionnel : 20

V.D.I. : RMMSE 509

V.E.T. : RM2HOT

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Hôtellerie en apprentissage

Intitulés de l'élément	Nature de l'élément	CODE CNU	Participe charges	Mutualisé (préciser avec quelle(s) formations)	Nbre d'heures		Alternant			Intervenants	ECTS	Coef.	Session 1				Session 2		Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs; modalités d'évaluation)
			O/N	O/N	CM	TD	Heures de face à face pédagogique	Autoformation Travail en Autonomie encadrée	TOTAL Heures UA Emargées (CELCAAT)				Assidu				CT		
					Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures				CT		CC		CT		
					Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée				Coef.	Durée	Coef.				
Semestre 4	SEM		N	N	116	103,67	219,67	70	289,67		30	30							
UE 1 : Langues et compétences interpersonnelles	UE		N	N	16	32	48	3	51		4	4							
Anglais	MATI		O	N	0	24	24	0	24										
Management interculturel	MATI		O	N	12	0	12	3	15	TESSIER Fabrice	4	4			Ecrit ou oral	100%	Ecrit1h30 ou oral	100%	
Communication digitale et Réseaux Sociaux	MATI		O	N	4	8	12	0	12	ZEMIRI Mathieu									
UE3: Design d'expérience	UE		N	N	20	4	24	3	27		2	2							
Enjeux et tendances du F&B en hôtellerie et restauration	MATI		O	N	12	0	12	0	12	BRANOVER Laurent	2	2			Ecrit ou oral	100%	Ecrit1h30 ou oral	100%	
Marketing expérientiel et sensoriel en H&R	MATI		O	N	8	4	12	3	15	CORRE-NAVARRO Laëtitia									
UE 4: Développement stratégique	UE		N	N	48	32	80	7	87		5	5							
Conduite du changement et projets en Hôtellerie	MATI		O	N	12	8	20	4	24	OHLMANN Francois									
Comportement organisationnel	MATI		O	N	16	0	16	0	16	ALATAR Yara	5	5			Ecrit ou oral	100%	Ecrit1h30 ou oral	100%	
Médiation et techniques de négociation	MATI		O	N	8	8	16	3	19	VITTET Jean-Christophe									
Revenue Management	MATI		O	N	12	16	28	0	28	BAAS Jibbe									
UE 5 : Qualité, HSE	UE		N	N	32	4	36	3	39		4	4							
Facility Management	MATI		O	N	12	0	12	0	12	VIOLIER Axel									
Démarche de RSE en hôtellerie	MATI		O	N	12	0	12	0	12	DIJOUX Julie	4	4			Ecrit ou oral	100%	Ecrit1h30 ou oral	100%	
Gestion de crise et des situations d'urgence	MATI		O	N	8	4	12	3	15	CLEMENCEAU Benjamin									
UE 6: Recherche	UE		N	N	0	2	2	24	26		8	8							
Mémoire	MATI		O	N	0	2	2	24	26	Directeurs.trices de mémoire	8	8			rapport et oral	100%	rapport et oral	100%	2h / groupe de mémoire (1 ou 2 étudiants)
UE 7: Compétences préprofessionnelles	UE		N	N	0	29,67	29,67	30	59,67		7	7							
Suivi d'alternance	MATI		O	N	0	9	9	0	9	Équipe pédagogique									
Note d'entreprise	MATI		O	N	0	0	0	0	0	Entreprise	2	2			Entreprise	100%	Entreprise	100%	
Rapport d'alternance	MATI		O	N	0	2,67	2,67	6	8,67	Équipe pédagogique	4	4			Rapport	100%	Rapport	100%	
Projet d'Étude Appliqué	MATI		O	N	0	12	12	24	36		1	1			écrit ou oral	100%	Ecrit1h30 ou oral	100%	
Rencontres professionnelles	MATI		O	N	0	6	6	0	6										
Conditions de validation du Semestre 4	Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 et moyenne de chaque UE supérieure ou égale à 8/20																		
TOTAL ANNÉE MASTER 2					204	194,67	400,67	123	523,67										
Conditions de validation du Master 2	Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 et moyenne de chaque UE supérieure ou égale à 8/20. Coefficient 1 pour chaque semestre																		

Formation uniquement en alternance, pas de dispense d'assiduité possible.